



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles

Protection au titre des monuments historiques des phares remarquables

PHARE DES PIERRES NOIRES



Photo Jean Guichard

Département : Finistère
Localisation : phare en mer à 10 km à l'ouest de la pointe Saint-Mathieu

Phare opérationnel (ESM 648/000)
Maîtres d'œuvre : Reynaud, Planchat, Fenoux (ingénieurs)
Hauteur : 28 m
Allumage : 1872
Automatisation : 1992
Propriété de l'État

La chaussée des Pierres-Noires s'étend à l'ouest de la pointe Saint-Mathieu, à l'intersection de deux voies maritimes, l'une venant du large à l'approche du goulet de Brest, l'autre empruntant le chenal du Four qui remonte vers la Manche en longeant l'extrémité du Léon et permet d'éviter le contournement par l'ouest de l'archipel de Molène et de Ouessant. Les premières reconnaissances pour la construction d'un phare dans ce secteur ont lieu en 1862, les plans établis la même année et l'approbation ministérielle de construction signée en 1865. Les travaux proprement dits débutent en 1867 et durent cinq ans, hommes et matériaux étant acheminés depuis un camp de base installé sur l'île de Béniguet. Le feu, classé de 3^e ordre (signallement des dangers), est allumé le 1^{er} mai 1872.

La tour des Pierres-Noires inaugure un nouveau type de phare en mer qui abandonne la forme élancée et incurvée - dite en « trompette » ou en « fût de chêne » - mise en œuvre jusqu'ici, au profit d'une conception où c'est la masse d'ensemble de l'ouvrage, formée d'assises épaisses, qui assure sa stabilité. La construction s'adapte à l'hostilité de son environnement : beaucoup plus trapue, protégée par un parement de pierres de taille de granite de l'aber Ildut et de Kersanton, avec une base au fruit prononcé elle-même renforcée d'une chemise en pierre de taille à bossages.

Un balcon en ciment armé est ajouté en 1924 à mi-hauteur de la tour dans le cadre de l'installation d'un système de relèvement des gardiens par câble depuis un rocher voisin, davantage accessible aux bateaux. Le phare est très identifiable à ses couleurs - blanc et rouge superposés - et à son nom inscrit en grandes lettres blanches sur le fût.

L'intérieur comprend un niveau d'entrée avec réserves aux huiles (mazout aujourd'hui) et quatre étages correspondant chacun à une pièce voûtée, reliés par un escalier en vis déporté sur l'arrière de la tour : réserve aux vivres et citerne d'eau douce (aujourd'hui salle des machines), cuisine, chambre à coucher et enfin chambre de service. La lanterne, d'origine, abrite une optique tournante sur cuve à mercure installées en 1903 lors du passage à la combustion aux vapeurs de pétrole. Elektrifié en 1984, le feu rouge actuel délivre un éclat toutes les 5 secondes, d'une portée de 20 milles nautiques.

Classement au titre des monuments historiques (20/04/2017) : phare en totalité, y compris soubassement.